

N° D-2022-04-30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL <i>Séance du 7 septembre 2022</i> <i>A 18h30</i>	
OBJET : Projet de carrière : Convention d'occupation temporaire en forêt communale- mission confiée à l'ONF	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etalent présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'objet de la délibération du 4 mai 2022 autorisant la société Béton Pro Rusthul à projeter l'ouverture d'une carrière de roche massive à ciel ouvert sur portion de la forêt communale.

L'ONF, gestionnaire unique des forêts publiques, est garant de la compatibilité du projet avec la gestion durable multifonctionnelle de la forêt communale et avec les prescriptions de l'aménagement forestier en vigueur.

À ce titre l'ONF fixe les clauses techniques d'exercice de l'activité autorisée.

Les dispositions administratives et financières relèvent quant à elles de la volonté de la commune.

Afin de bénéficier de l'expérience de l'ONF, le Maire souhaite confier à l'ONF, qui agira en concertation avec la commune et l'exploitant, la rédaction de la convention d'occupation ici appelée contrat de fortage.

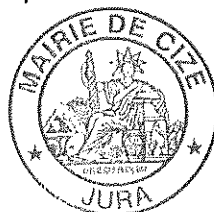
Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une prestation et prêtera au paiement de la somme forfaitaire de 750 € HT au bénéfice de l'ONF. Elle comprend la rédaction de l'acte et une réunion présenteielle. Cette somme sera portée à charge du bénéficiaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **CONFIE** à l'ONF la rédaction de la convention d'occupation en forêt communale au bénéfice de la société Béton Pro Rusthul.
- **DECIDE** de porter à la charge du bénéficiaire le montant de la prestation confiée à l'ONF.
- **AUTORISE** le MAIRE de signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire



Philippe WERMEILLE

Le secrétaire de séance

Alain REYMOND

N° D-2022-04-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 7 septembre 2022	
A 18h30	
OBJET : Décision modificative n° 1 mouvement de crédit – Budget LOTISSEMENT	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etaient présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

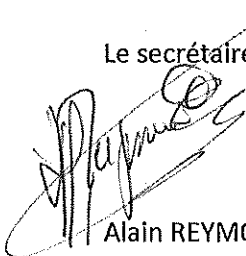
Afin de procéder à la dissolution du budget lotissement, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

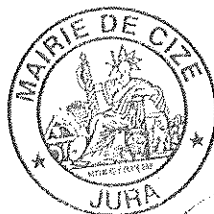
Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6015/11	Terrains à aménager	50.00 €	
TOTAL D 011	Charges à caractère général	50.00 €	
D 6718/67	Autres charges exceptionnelles		50.00 €
TOTAL D 67	Charges exceptionnelles		50.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

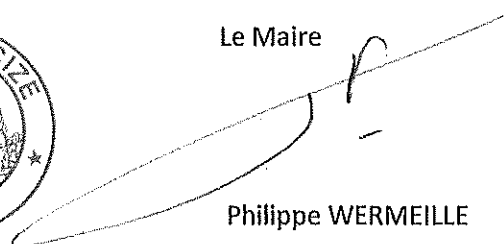
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance


Alain REYMOND



Le Maire


Philippe WERMEILLE

N° D-2022-04-32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 septembre 2022

A 18h30

OBJET : Décision modificative n° 1 mouvements de crédits – Budget EAU	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etalent présents : Absents excusés : Absents ayant donné pouvoir : Présidence : Secrétaire de séance :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND M. WERMEILLE M. REYMOND

Afin de régulariser les opérations d'amortissements du budget prévisionnel 2022, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

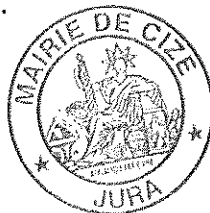
Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023	Virement à la section d'investissement		2 375.00 €
TOTAL D 023	Virement à la section d'investissement		2 375.00 €
D 1391/040	Subventions d'équipement		2 375.00 €
TOTAL D 040	Immobilisations en cours		2 375.00 €
R021	Virement section d'exploitation		2 375.00 €
TOTAL R021	Virement de la section de fonctionnement		2 375.00 €
R 777/042	Quote-part des subventions d'investis		2 375.00 €
TOTAL R042	Opérations d'ordre entre section		2 375.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE

Commune de CIZE

N° D-2022-04-33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 7 septembre 2022 A 18h30	
OBJET : Décision modificative n° 3 mouvements de crédits – Budget principal	Date de convocation : 31/08/2022 Nombres de conseillers en exercice : 13 Nombre de conseillers présents : 8 Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 2 Vote du Conseil : Pour 10
Etalent présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

Afin de régulariser les opérations d'amortissement du budget prévisionnel 2022, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

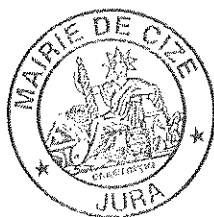
Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023	Virement à la section d'investissement	200.00 €	
TOTAL D 023	Virement à la section d'investissement	200.00 €	
D 6811/042	Dot.amort.immos incorp.& corp		200.00 €
TOTAL D 042	Opérations d'ordre entre sections		200.00 €
R021	Virement section de fonctionnement	200.00 €	
TOTAL R021	Virement de la section de fonctionnement	200.00 €	
R 280411582	GFP : Bâtiments et installation		200.00 €
TOTAL R042	Opérations d'ordre entre section		200.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE

N° D-2022-04-34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 7 septembre 2022	
A 18h30	
OBJET : Décision modificative n° 4 mouvements de crédit – Budget principal	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etaient présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

Afin de régulariser le budget prévisionnel 2022 dans la section de fonctionnement, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

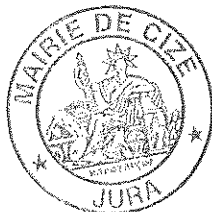
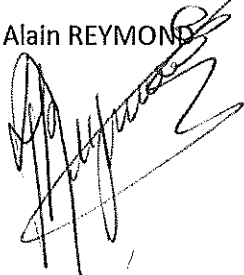
Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61524/011	Entretien bois et forêt	1 100.00 €	
TOTAL D 011	Charges à caractère général	1 100.00 €	
D 739223/014	FPIC Fonds national de péréquation		950.00 €
D 7398/014	Reversement, restitution, prélèvs divers		150.00 €
TOTAL D 0014	Atténuations de produits		1 100.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

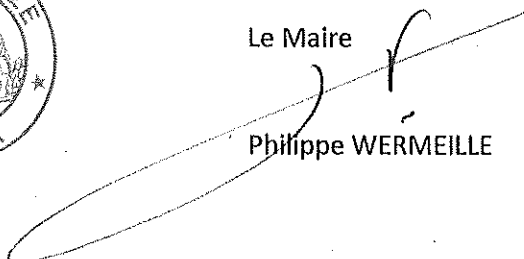
Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE





N° D-2022-04-35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 septembre 2022
A 18h30

OBJET : Décision modificative n° 5 mouvements de crédits – Budget principal	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etalent présents : Absents excusés : Absents ayant donné pouvoir : Présidence : Secrétaire de séance :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND M. WERMEILLE M. REYMOND

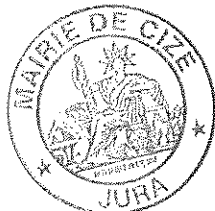
Afin de régulariser le budget prévisionnel 2022 en section d'investissement, Monsieur le Maire propose les mouvements de crédits suivants :

Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2138	Autres constructions	2 000.00 €	
TOTAL D 21	Immobilisations corporelles	2 000.00 €	
D 2313/23	Immos en cours de construction		2 000.00 €
TOTAL D 023	Immobilisations en cours		2 000.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE

N° D-2022-04-36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 7 septembre 2022	
A 18h30	
OBJET : Clôture du budget annexe Lotissement	<i>Date de convocation</i> 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etalent présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

Monsieur le Maire rappelle que l'ouverture du budget annexe « Lotissement sous le Crêt » a été ouvert par délibération en date du 31 mars 2010.

Monsieur le Maire précise que ce budget ne fait plus l'objet de mouvement et qu'il convient de procéder à la clôture.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

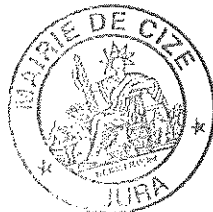
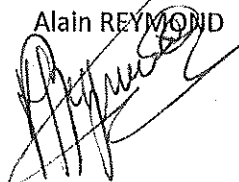
- **DECIDE** de supprimer le budget annexe lotissement à compter du 01/01/2023
- **DECIDE** de transférer sur le budget communal les soldes des comptes du budget lotissement qui ne seraient pas soldés.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

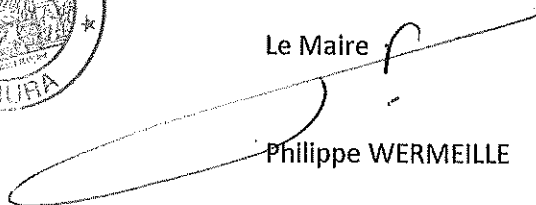
Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE



N° D-2022-04-37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL <i>Séance du 7 septembre 2022</i> <i>A 18h30</i>	
OBJET : Adoption du Rapport Prix Qualité du Service eau potable 2021 (RPQS)	<i>Date de convocation</i> : 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etaient présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable de l'année 2021, établi conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il précise que ce rapport est public et sera mis à disposition des usagers du service.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

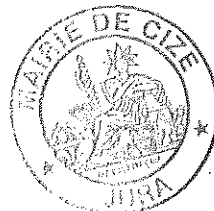
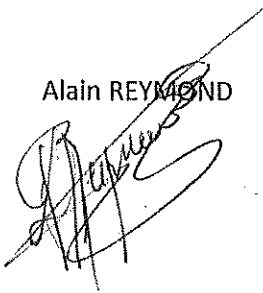
- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de Cize de l'année 2021, qui sera joint à cette délibération pour transmission en Préfecture.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

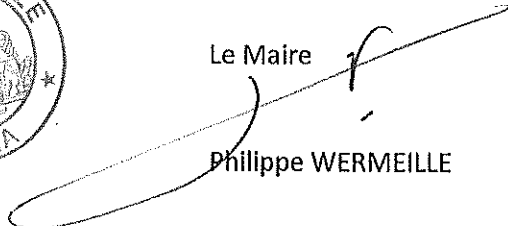
Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE



N° D-2022-04-38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
Séance du 7 septembre 2022	
A 18h30	
OBJET : Exonération de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	<i>Date de convocation</i> 31/08/2022 <i>Nombres de conseillers en exercice</i> : 13 <i>Nombre de conseillers présents</i> : 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir</i> : 2 <i>Vote du Conseil</i> : Pour 10
Etaient présents :	M. Philippe WERMEILLE, Maire Mmes LOCU-CHARLIER, JOLY et VILQUIN Ms REYMOND, LORIN, MICHEL A et MICHEL F
Absents excusés :	Ms FERREUX, ROYER et Mme MISCHLER
Absents ayant donné pouvoir :	M. GUTRIN pouvoir à M. WERMEILLE M. PIERRECY pouvoir à M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. REYMOND

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

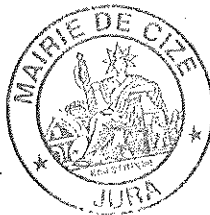
. MARSOUDET Jean-Louis, 3 avenue Etienne Lamy – 39300 CIZE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Alain REYMOND



Le Maire

Philippe WERMEILLE

